



Paris, le 26 février 2016

COMMUNIQUÉ

DCI NATIONALE – AUDIENCE DU 26 FÉVRIER 2016

Les Fédérations Syndicales représentatives CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT ont été reçues, dans le cadre de la DCI unitaire, le vendredi 26 février 2016.

La responsabilité sociale d'une entreprise comme la SNCF se mesure à apporter des réponses concrètes aux revendications portées par les cheminots. Pourtant, les représentants de la Direction n'ont pris aucun engagement, ce qui aurait été un signe fort d'un dialogue social de qualité bénéfique aux cheminots et à l'entreprise.

SALAIRES :

La Direction reste sourde à la demande des Organisations Syndicales d'ouvrir rapidement des négociations salariales portant sur une augmentation générale des salaires : revalorisation du point de grille. Elle se limite à son agenda social, Table Ronde au 2^{ème} trimestre 2016.

EMPLOI :

La Direction se sert de l'argument médiatique « la SNCF est le plus gros employeur de France » pour tenter d'amenuiser sa politique de l'emploi.

La SNCF se doit d'être plus transparente dans ses propos en livrant l'entière vérité.

L'ensemble des Fédérations a exigé une véritable négociation sur l'emploi en prise avec les réalités (dégâts humains et sociaux) et les besoins.

Cette question centrale au cœur des préoccupations des cheminots est renvoyée à la discussion d'un accord sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences).

Ces deux premiers points méritent une autre ambition qu'une feuille de route remise aux Organisations Syndicales.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (DÉCRET – CCN – ACCORDS D'ENTREPRISE) :

La Direction dit ne pas être en mesure de porter des propositions au décret-socle « qui est un texte d'entrée ». Elle suggère de mener des négociations parallèles – accord de branche, CCN et accords d'entreprise – sur la base des règles actuelles ou de les faire évoluer.

Les Fédérations Syndicales ont rappelé leur position, notamment de partir de la réglementation du travail actuelle (issue de l'accord 35 heures).

La Direction ne peut rester sourde au mécontentement grandissant des cheminots qui, tous les jours, participent à la mise en œuvre du Service Public qu'ils veulent de qualité dans des conditions de plus en plus dégradées.

LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES CGT – UNSA – SUD-RAIL – CFDT APPELLENT LES CHEMINOTS À AGIR. ELLES SE RÉUNIRONT, APRÈS CONSULTATION DE LEURS ORGANISATIONS, POUR LE DÉPÔT D'UN PRÉAVIS DE GRÈVE LE 09 MARS 2016.